

**FICHE de VŒUX
d'AFFECTATION**
Pour les élèves du palier 3^e

ANNEXE 1

INE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Affectation après la 3^e – Rentrée 2022

Sexe : ☐ F ☐ G

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Nom prénom représentant légal : Adresse :

☎ Mél :

Nom prénom représentant légal : Adresse :

☎ Mél :

Etablissement actuel :

Classe actuelle : LV1 : LV2 :

Boursier : ☐ oui ☐ non

Code zone géographique

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

VŒUX de la famille
(Les colonnes grisées seront complétées par l'établissement scolaire)

(1) Rang du vœu	Intitulé de la formation (2) (4)	Établissement demandé (5)	Code(s) dérogation (3)	Code Vœu	Demande internat Oui / Non
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					

12					
13					
14					
15					

(3) CODES DÉROGATION	Situation de handicap 1	Prise en charge médicale 2	Boursier 3	Frère ou sœur dans le lycée 4	Proximité du lycée 5	Parcours particuliers 6	Autres 7
-------------------------	--------------------------------------	---	----------------------	--	-----------------------------------	--------------------------------------	--------------------

À, le	À, le
Signature du représentant légal :	Signature du représentant légal :

- (1) **Ordre des vœux** : Les vœux doivent être classés par ordre des préférences exprimées par l'élève et ses représentants légaux et classées lors de la saisie dans l'ordre indiqué sur cette fiche.
- (2) Précisez aussi dans cette colonne, le cas échéant, les demandes de seconde à recrutement particulier.
2^{de} spécifique sciences et technologies de l'hôtellerie-restauration ; 2^{de} GT option : écologie, agronomie, territoire et développement durable ; création et culture design ; culture et pratique de la danse / de la musique ; sections européennes, sections internationales britanniques ou allemande (OIB) et sections binationales (Abibac, Bachibac, Esabac).
- (3) **Les dérogations** concernent uniquement les demandes de 2^{de} générale et technologique (2^{de} GT) dans un lycée public différent du lycée de secteur (hors 2^{des} dites à recrutement particulier » et 2^{nde} GT en lycée sans secteur pour lesquels il n'y a pas de dérogation à demander (2^{de} GT au collège lycée expérimental d'Hérouville, 2^{nde} GT dans les lycées Jules Verne Mondeville, Claude Lehec St Hilaire du Harcouët)). Reporter le cas échéant le ou les codes de dérogation dans la colonne face à chaque vœu concerné. Les demandes relevant de la catégorie « autres » code 7 doivent s'accompagner d'un argumentaire écrit de la famille transmis aux directeurs académiques des services départementaux par le chef d'établissement pour le 14 juin.
Pour toute demande de 2^{de} GT dans un lycée différent du lycée de secteur, il est fortement recommandé d'indiquer à la suite un vœu de 2^{de} GT dans le lycée de secteur pour assurer une affectation en cas de refus de la première demande.
- (4) **Les vœux pour l'apprentissage** doivent être indiqués pour information dans la fiche de vœux. Ils ne permettront pas d'obtenir une affectation ; les familles doivent effectuer elles-mêmes les démarches nécessaires de recherche d'employeur et de contact avec un ou des centres de formation d'apprentis (CFA). Ces demandes seront transmises avec les coordonnées des représentants légaux, aux CFA concernés qui pourront prendre contact avec la famille pour une aide à la recherche d'employeur.
- (5) Les demandes pour l'**enseignement privé** sous contrat de l'Education nationale et de l'enseignement agricole, y compris maisons familiales rurales, sont également à renseigner sur cette fiche.

Les résultats de l'affectation sont communiqués par les établissements d'origine à partir du 1^{er} juillet 2022 et consultables sur le service en ligne affectation lorsque les familles ont utilisé ce service pour la saisie des vœux d'affectation.

Mentions d'information : Le traitement algorithmique " Affelnet-Lycée" a pour finalité de faciliter la gestion de l'affectation des élèves en classe de seconde générale et technologique, seconde professionnelle, ainsi qu'en première année de certificat d'aptitude professionnelle. Le présent formulaire recueille les données à caractère personnel nécessaires à ce processus d'affectation. Pour toute demande d'exercice de vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez contacter le délégué académique à la protection des données : dpd@ac-normandie.fr à l'attention de monsieur le délégué à la protection des données, Pour les demandes concernant les départements 14, 50, 61 : 168, rue Caponière, BP 46 184, 14 061 Caen cedex.
Pour les demandes concernant les départements 27, 76 : 25 rue de Fontenelle - 76037 Rouen.

Cachet, date et signature du chef d'établissement :